



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE D'AMBLETEUSE

Ambleteuse, le 13 novembre 2023

Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil municipal

Objet : Convocation au Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance publique du Conseil Municipal qui se réunira :

**Lundi 20 novembre 2023 à 18h30
dans la Salle des Fêtes**

Le déroulé de la séance se fera sur la base du Règlement intérieur adopté lors de la séance du 11 octobre 2022.

Ordre du jour :

- Ouverture de séance : Le Maire
- Désignation d'un(e) Secrétaire de séance : Le Maire
- Appel des présents : Secrétaire de séance
- Suspension de séance
- Présentation de la démarche de candidature au renouvellement du Label Grand Site de France Les Deux-Caps pour la période 2024-2030
Audition de Monsieur Vincent BASTIEN, Directeur général du Grand Site
Temps d'échanges avec les élus
- Réouverture de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28 septembre 2023 : Le Maire

Délibérations :

Projet de territoire : révision du schéma d'accueil stratégique

1/ Soutien à la candidature au renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps pour la période 2024-2030

M. Alain PAUCHANT, Conseiller municipal délégué au Tourisme et à l'attractivité touristique

2/ Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au Comité de gestion du grand Site de France Les Deux-Caps

M. le Maire

Finances

3/ Décision budgétaire Modificative n° 2 – Budget Communal

M. Dominique VANHELLE, Adjoint au Maire délégué aux finances

4/ Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Mme Amélie PERO, Conseillère municipale déléguée en charge de l'exécution budgétaire

Urbanisme

5/ Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps / Déclaration d'intention de la commune d'Ambleteuse / Emplacement Réservé (une partie de la parcelle AK 248 située rue Bellevue)

M. Stéphane BARTHELEMY, 1^{er} Adjoint, délégué aux travaux et à l'urbanisme

6/ Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps / Déclaration d'intention de la commune d'Ambleteuse / Emplacement Réservé (parcelles AK 114 et 115, situées rue de l'Écluse)

M. Stéphane BARTHELEMY, 1^{er} Adjoint, délégué aux travaux et à l'urbanisme

7/ Construction de 95 logements sous forme d'une résidence immobilière intergénérationnelle et de logements en Vente en Etat de Futur Achèvement (VEFA) en centre village d'Ambleteuse.

Désaffectation et déclassement des emprises communales concernées face à la mairie dans le cadre de la cession à la société Eiffage Immobilier Nord-Ouest

M. Stéphane BARTHELEMY, 1^{er} Adjoint, délégué aux travaux et à l'urbanisme

8/ Désaffectation et déclassement du domaine public de l'ensemble immobilier sis 10 rue du Presbytère à Ambleteuse

M. Stéphane BARTHELEMY, 1^{er} Adjoint, délégué aux travaux et à l'urbanisme

Personnel communal

9/ Convention d'adhésion aux missions optionnelles proposées aux collectivités et établissement non affiliés au Centre de Gestion du Nord : Conseil et assistance chômage

Le Maire

Intercommunalité

10/ Porté à connaissance - Rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps et ses rapports annexes, :

- Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable
- Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets
- Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif
- Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Mme Catherine B'AEU, Adjointe au maire, Membre du Bureau communautaire,

Transition énergétique - Valorisation des actions éligibles aux Certificats d'Économie d'Énergie

11/ Convention avec la Société Économie d'Énergie (EDE) : assistance de valorisation des Certificats d'Economie d'Énergie

M. Stéphane BARTHELEMY, 1^{er} Adjoint, délégué aux travaux et à l'urbanisme

Compte-rendu des décisions du Maire : M. le Maire

Questions orales en référence à l'article 18 du Règlement intérieur

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.



Stéphane PINTO